

LES DESSINS ET MODELES EN 3 QUESTIONS

1. Qu'est-ce qu'un dessin ou modèle industriel (DMI)?

Un DMI est un objet que l'on peut produire dans l'industrie et ayant un aspect ornemental ou esthétique.

Le dessin est un assemblage de couleurs ou de lignes, alors que le modèle est toute forme plastique associée ou non à des lignes ou à des couleurs.

Dans les deux cas, cet assemblage ou forme doit donner une apparence particulière à un produit industriel ou artisanal et servir de type pour la fabrication d'un produit industriel ou artisanal.

En d'autres termes, le dessin occupe une surface alors que le modèle occupe un espace (volume)..

Le dessin ou modèle industriel n'est pas une œuvre d'art, mais un art qu'on applique dans l'industrie.



2. Quel est l'intérêt d'un dessin ou un modèle industriel ?

Lorsque le DMI est bien exploité, il peut :

- aider à faire face à la concurrence grâce à des produits plus innovants ;
- d'obtenir plus de gain financier en facilitant la commercialisation des produits ;
- empêcher la contrefaçon des produits qui génèrent une valeur économique à l'entreprise ;
- contribuer au développement de l'entreprise en améliorant l'image de l'entreprise en tant qu'entreprise innovante.

3. Quelles sont les conditions de protection des DMI ?

Les DMI sont entre créations esthétiques et signes distinctifs et peuvent aussi être protégés en droit d'auteur ou comme marque.

Toutefois, le DMI doit répondre aux conditions de protection de ces titres.

Mais pour qu'un DMI soit protégé :

- l'objet doit être nouveau, cela signifie que ce dessin ou modèle n'est pas encore connu du public ;
- l'objet doit avoir une apparence spéciale, autrement dit, la présentation globale de la création doit être différente de ce qui existe déjà ;
- l'objet doit pouvoir être fabriqué dans l'industrie ou l'artisanat ;
- la forme doit être séparée de la fonction ;
- l'objet ne doit pas être contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.